

## Ukraine : qui ment, et pourquoi ?

Article rédigé par *Polémia*, le 16 août 2022

Source [Polémia] : Qualifiée de « propagandiste de Poutine » par *The Times*, flétrie dans *Le Point* pour son « consentement au pire », Amnesty International file un mauvais coton politique. Une première pour cette organisation portée aux nues depuis sa création en 1961 par l'avocat britannique Peter Solomon dit Benenson et dont les premières cibles furent le Portugal du président Salazar et l'Algérie Française.

### Amnesty au pilori

[Dans ce rapport explosif](#), Amnesty démontre en effet, exemples à l'appui, que les forces de Kiev mettent en danger leurs concitoyens en « établissant des bases et en utilisant des systèmes d'armement dans des zones résidentielles habitées, notamment des écoles et des hôpitaux ». Plus grave, elles lancent à dessein des attaques depuis des zones civiles habitées, sans « prendre toutes les précautions possibles pour protéger la population », qui se retrouve ainsi en butte aux représailles russes. Autant de « tactiques de combat [qui] violent le droit international humanitaire et mettent gravement en danger la population civile, car elles transforment des biens de caractère civil en cibles militaires », regrette Amnesty qui a donc aussitôt été accusée par Volodymyr Zelensky de reprendre les allégations de Poutine sur l'utilisation par Kiev de civils innocents comme boucliers humains et, par-là, de « tenter d'amnistier l'État terroriste russe ». Reproche repris par Dmytro Kouleba, le ministre ukrainien des Affaires étrangères, qui a stigmatisé « ce faux équilibre entre l'opresseur et la victime, entre le pays qui détruit des centaines et des milliers de civils, de villes, de territoires, et le pays qui se défend désespérément ».

Ainsi mise au pilori de la Conscience universelle, *Amnesty International* a dit comprendre « le désarroi et la colère » suscités par son rapport mais précisé en « maintenir pleinement » la teneur, « fondée sur des preuves obtenues lors d'investigations de grande ampleur soumises à des normes rigoureuses ». « Le fait de se trouver dans une position de défense ne dispense pas l'armée ukrainienne de respecter le droit international humanitaire », a déclaré sa secrétaire générale Agnès Callamard en rappelant que sa priorité, « dans ce conflit comme dans tout autre, est de veiller à ce que les civils soient protégés ». Ce qui n'aurait été le cas ni à Boutcha, ni à Marioupol ni à Kherson, « villes martyres » mises en avant par Zelensky.

Retrouver l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

16/08/2022 06:00